Yvon Salaün

Ernst&Young France

Assemblée générale mixte 2020

KPMG

EY
Building a better working world

Rapport des
Commissaires aux comptes

KPMG

EY
Building a better working world

Assemblée générale à titre ordinaire

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale à titre extraordinaire

- Rapports relatifs aux opérations sur le capital

L'ensemble de nos rapports ont été mis à disposition des actionnaires et sont présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019 (DEU) et le site internet de la société.

KPMG

EY Building a better working world

Résolutions de l'Assemblée générale ordinaire

Rapport sur les comptes annuels et consolidés

Résolution n° 1

Approbation des comptes annuels
(rapport pages 293 à 297 du DEU)

- Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat, de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
- Nous n'avons pas d'observation à communiquer sur nos diligences spécifiques relatives aux informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration, le rapport sur le gouvernement d'entreprise et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.
- Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par le Code de commerce.

Résolution n° 2

Approbation des comptes consolidés
(rapport pages 288 à 293 du DEU)

- Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat du Groupe.

KPMG

EY Building a better working world

Résolutions de l'Assemblée générale ordinaire

Rapport sur les comptes annuels et consolidés

Résolution n° 4

Conventions et engagements réglementés
(rapport pages 295 et 296 du DEU)

- Nous avons été avisés de deux conventions conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées par votre conseil d'administration :
  - Une convention de fourniture de prestations techniques et de « Program management office » pour les besoins de l'organisation du sommet du G7 à Biarritz du 24 août au 26 août 2019 avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
  - Une convention de fourniture de téléphones mobiles, de connectivité et de différents équipements pour les besoins de l'exposition universelle Dubaï 2020 avec la Compagnie Française des Expositions, société entièrement détenue par l'État.
- Nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :
  - Avenants aux contrats en cours avec la société Novalis, étendant aux mandataires sociaux le champ d'application des contrats du groupe en matière de prise en charge des frais de santé, couverture décès, incapacité et invalidité.

KPMG

EY Building a better working world

Résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire

Rapports relatifs aux opérations sur le capital

Nos rapports sur les opérations de capital vous sont présentés aux pages 396 et 397 du Document d'Enregistrement Universel.

Résolution n°19	▪ Autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des dirigeants mandataires sociaux et de certains membres du personnel du groupe Orange.
Résolution n°20	▪ Délégation de compétence, pour une durée de 18 mois, au Conseil d'administration pour décider une émission et supprimer le cas échéant votre droit préférentiel de souscription.
Résolution n°21	▪ Délégation de pouvoir, pour une durée de 18 mois, au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions.

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission et sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration.
- Nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de la délégation de compétence.
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

KPMG

EY Building a better working world

Assemblée générale mixte du 19 mai 2020

Rapports relatifs aux opérations sur le capital

Ces résolutions ont été proposées par le Conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement d'Entreprise Orange Actions et ont fait l'objet d'un rapport complémentaire du Conseil d'administration. Nos rapports sont présentés sur le site internet de la société dans la rubrique « documentation AG 2020 ».

Résolution C

- Autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit de dirigeants mandataires sociaux et de certains membres du personnel du groupe Orange

Résolution D

- Délégation de pouvoir jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux adhérents du Plan d'Epargne Groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission et sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration.
- Nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de la délégation de pouvoir.

KPMG

EY Building a better working world

Assemblée générale mixte du 19 mai 2020

Autres rapports et attestations émis par les Commissaires aux comptes

Rapport portant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion (pages 334 et 335 du DEU)	▪ Nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel applicable.
Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'Informations extra-financières (page 335 du DEU)	▪ A notre avis, les informations sélectionnées par la Société ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel applicable.
Attestation sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées (page 398 du DEU)	▪ Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

KPMG

EY Building a better working world

orange™